

### Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :							
I. Intitulé du projet  Projet de lotissement au lieu-dit Zaccaria sur la commune de PRUNELLI-DI-FIUMORBO							
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique  Nom PETRONI Prénom HUGO							
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne							
habilitée à représenter la personne morale  RCS / SIRET Forme juridique							
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1							
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet							
N° de catégorie et sous-catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.							
4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire							
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Le projet consiste en : - l'aménagement d'un lotissement avec voies d'accès, pour un total de 21 lots, sur une surface de 18 935 m².							

4.2 Objectifs du projet
4.2 Objectifs du projet  Ce projet permettra la réalisation de nombreux logements (parcelles divisées en 21 lots), ainsi que des espaces verts, et
contribuera au développement et à la dynamique économique de la commune.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
- Créations de lots viabilisés ;
- Creations de lots viabilises , - Créations d'une voirie interne de circulation au sein du lotissement Créations d'une voirie interne de circulation au sein du lotissement.
- Créations d'une voirie interne de circulation au sein du lotissement. - Le terrain étant relativement plat, peu de mouvements de terre (déblais/remblais) seront réalisés lors de la phase travaux.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Dans sa phase d'exploitation, l'usage sera résidentiel.
Dulis su priuse a experience,

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?								
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  - Dossier au titre du Code de l'Environnement (Dossier Loi sur l'Eau en régime déclaratif - Rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature								
Eau).								
		- All the state of						
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opération - préc	iser les unités de mesure utilisées						
- 21 Lots :	eurs caractéristiques	Valeur(s)						
- Voiries + Accotements :		15 673 m <sup>2</sup> 2 285 m <sup>2</sup>						
- Espaces verts du lotissement :		977 m <sup>2</sup>						
Total								
		18 935 m <sup>2</sup>						
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)								
d'implantation	Coordonnées géographiques Long.	_ ° ' " Lat ° ' " _						
Lieu-dit ZACCARIA ou TRAVERSA	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)							
20 243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,							
Actuellement :	38° ; 43° a), b) de l'annexe à							
Parcelle n°322 - section AC	l'article R. 122-2 du code de l'environnement :							
Parcelle n°323 - section AC	Tenvilonnement;							
Après découpage cadastrale :	Point de départ : Long	_°'" Lat°'"						
Parcelle n°634 - section AC	Point d'arrivée : Long	_°'"_ Lat°'"_						
Parcelle n°635 - section AC Parcelle n°637 - section AC	Communes traversées : PRUNELLI-DI-FIUMORBO							
Parcelle n°638 - section AC	and the state of t							
(commune de PRUNELLI-DI-								
FIUMORBO)								
Joi	gnez à votre demande les annexes n° 2	2 à 6						
4.7 S'agit-il d'une modification (extensis								
4.7.1 Si oui, cette installation ou	n a une installation ou d'un ouvrage existant cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éva	†? Oui Non X						
environnementale ?	ar in rail robjet d'une eva	Oui Non						
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement	es							
différentes composantes de votre pr	piet et							
indiquez à quelle date il a été autori	e ?							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par réaion utiles pour remplir le formulaire.

as par cas, la liste des sites inte Le projet se situe-t-il :	ernet o Oui	Non	er les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.  Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	X		PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRI de Prunelli-di-Fiumorbo: Arrêté préfectoral n°2B-2018-05-15-003 en date du 15 2018 portant approbation du Plan de Prévention du Risque Inondation sur le territoire de la commune de Prunelli-di-Fiumorbo.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	FR9400581 - Étang de Palo et cordon dunaire, situé à 5.1 km. FR9402014 – Grand herbier de la côte orientale, situé à 5.2 km. FR9400580 - Marais del Sale, zones humides périphériques et forêt littorale de Pinia, situé à 6.8 km. FR9410098 – Étang d'Urbino, situé à 6.8 km.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

# **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidenc	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		$\boxtimes$	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Kessources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
n i ab pinacción	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Le terrain est très peu végétalisé et composé essentiellement de pelouses. Ces formations végétales sont utilisées pour le patûrage d'équidés. Le terrair du projet est donc déjà anthropisé. De ce fait, la biodiversité existante : faune, flore, au niveau des parcelles du projet semble quasi-inexistante,. Elle sera impactée de manière négligeable par la mise en oeuvre du projet.
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	Actuellement la naveelle est utilisée neuvele mâture es allé sui d'e
el a la	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	$\boxtimes$		Actuellement la parcelle est utilisée pour le pâturage d'équidés.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
60 \$1800 as	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		En phase travaux : déplacements des entreprises. Les travaux s'effectueront pendant la journée, de 7h à 19h, en jours ouvrables. Les vitesses de circulation des engins seront limitées à 30 km/h (notamment dans les zones sensibles à la poussière). En phase d'exploitation : la circulation du lotissement n'aura aucun impact sur la zone actuelle. En effet, cette zone résidentielle est déjà très urbanisée et commune au projet actuel.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\boxtimes$		Les entreprises de chantier respecteront la réglementation relative au bruit. Les activités ponctuelles bruyantes (chargement, déchargement, etc,) seront réservées aux heures diurnes en jours ouvrables. Les équipements les plus bruyants seront utilisés en même temps afin de réduire la durée des émissions sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	$\boxtimes$	$\square$	En phase travaux : Déplacement des véhicules de chantier : Comme mentionné précédemment, les vitesses de circulation des engins seront limitées à 30 km/h (notamment dans les zones sensibles à la poussière).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		$\times$	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		En phase travaux:  - Mise en place de dispositifs particuliers au niveau des aires de stockage des matériaux susceptibles de générer des envols de poussières, couverture et protection contre le vent;  - Les chemins de chantier seront arrosés pour limiter l'envoi des poussières, notamment par vent fort et temps sec;  - Limitation des vitesses des véhicules dans les zones sensibles à la poussière;  - Interdiction de brûlage de matériaux pouvant émettre des fumées toxiques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il des effluents ?	X		Rejet d'effluents d'eaux usées au réseau collectif de la commune.  Rejets d'effluents d'eaux pluviales dans le réseau de collecte et les ouvrages hydrauliques préconisés. Le dossier loi sur l'eau du projet est en cours de réalisation.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux?		X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		Aménagements d'un lotissement sur une parcelle non urbanisée actuellement.
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
			90000	
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Le projet prévoit la collecte de la totalité des eaux de ruissellement du bassin versant intercepté par le projet. Ces aménagements seront détaillés lors de la réalisation du dossier loi sur l'eau. Le risque de pollution du milieu récepteur par le ruissellement des eaux de pluies du projet est donc minime. De plus, les aménagements qui seront présentés écarteront les risques d'inondation par excès de ruissellement. A noter que la zone d'étude est située en dehors de toutes zones d'aléas inondations réglementaire ou hydrogéomorphologique.

Les effets sur l'environnement lors de la phase travaux sont limités dans le temps et dans l'espace. Les risques de pollution sont liés au rejet de produits polluants lors de la phase de chantier (hydrocarbures, huiles de vidanges, produits issus des engins de chantier). De ce fait des dispositifs particuliers au niveau des aires de stockage seront mis en place, concernant les matériaux susceptibles de générer des envols de poussières, couverture et protection contre le vent. Le chantier se déroulera en dehors des périodes habituellement pluvieuses, et lors des fortes pluies, les travaux seront suspendus.

Après la réalisation des travaux, les entreprises s'engageront à ne laisser aucune trace des travaux sur le site du chantier : ramassage du matériel et des outils, nettoyage du site.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, car le projet a une emprise modeste (1.8 ha), et situé hors des zones soumises à autorisation de défrichement (cf. annexe 7). Le projet est déjà situé dans une zone urbanisée et éloigné de toutes zones naturelles remarquables type Znieff, Zico ou Natura 2000 (cf. annexe 5). Actuellement les parcelles du projet sont déjà anthropisées. Elles sont utilisées pour le pâturage d'équidés et ne présentent aucun intérêt faunistique et floristique.

Les travaux du projet seront limités dans le temps et généreront peu de déblais/remblais au vue de la topographie du terrain. Les entreprises de chantier respecteront la réglementation afin de limiter les nuisances sonores et l'émission de rejets dans l'air.

#### 8. Annexes

8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez con	8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire  Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent						
	Ob	jet					
	9. Engagemen	nt et signature					
Je certifie s	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-c	lessus X					
Fait à	PRUNELLI-DI-FIUMORBO	le, 21/10/2022					
Signature	A						